



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Elaboration du Projet de Territoire

Mise en débat des enjeux

Séminaire du 19 et du 26 février 2024

 **NEW DEAL**

SAS au capital de 200 000 euros
4 place Vaucanson ■ 38000 Grenoble

Contact Didier Locatelli
06 12 45 60 62
didier.locatelli@new-deal.fr





L'introduction au débat

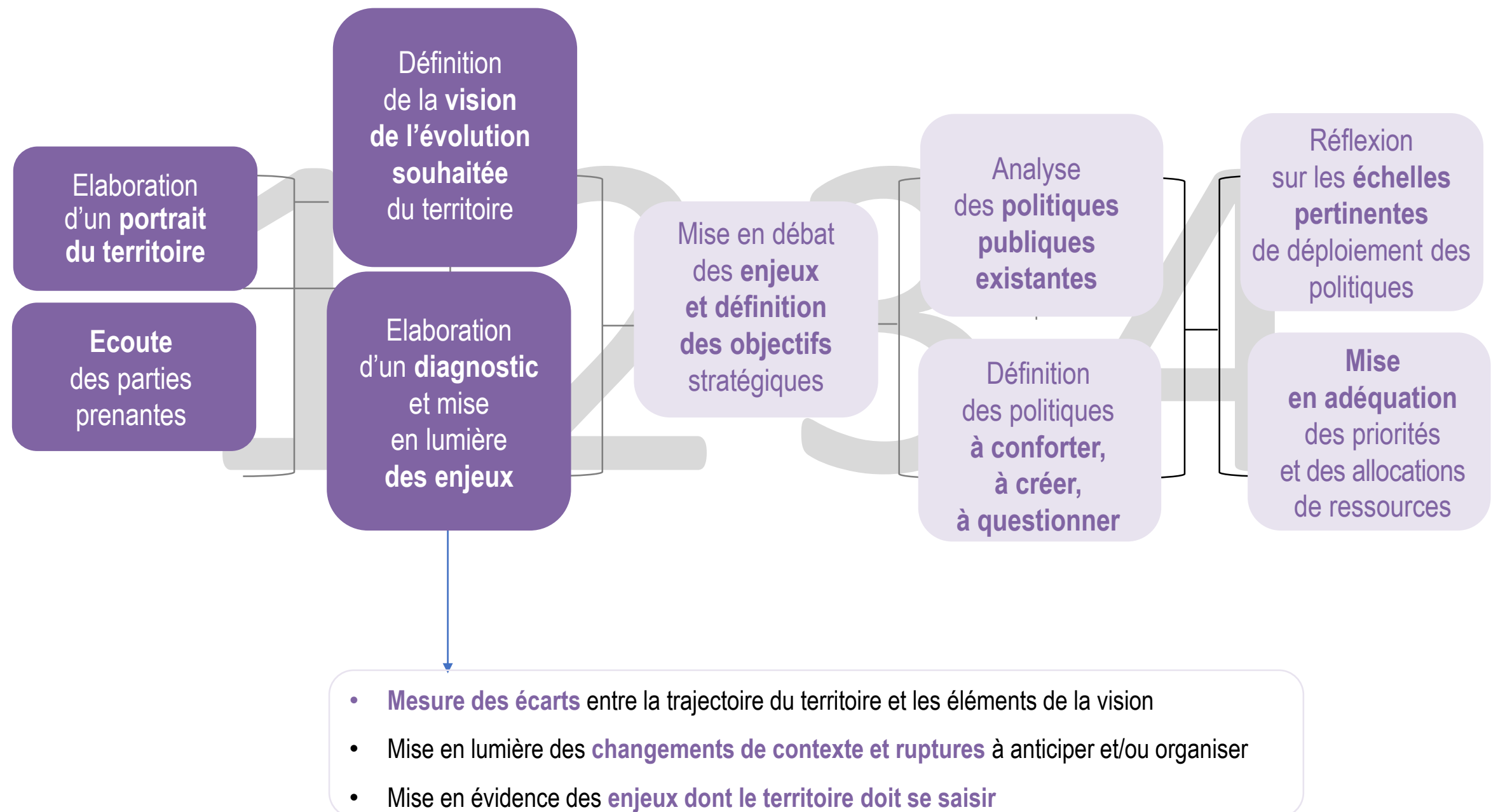


- **Rappel de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire**
- **Le contexte dans lequel doit s'inscrire la réflexion**
- **Les enjeux issus de la confrontation entre la trajectoire du territoire et la vision**

Séminaire de novembre
2023

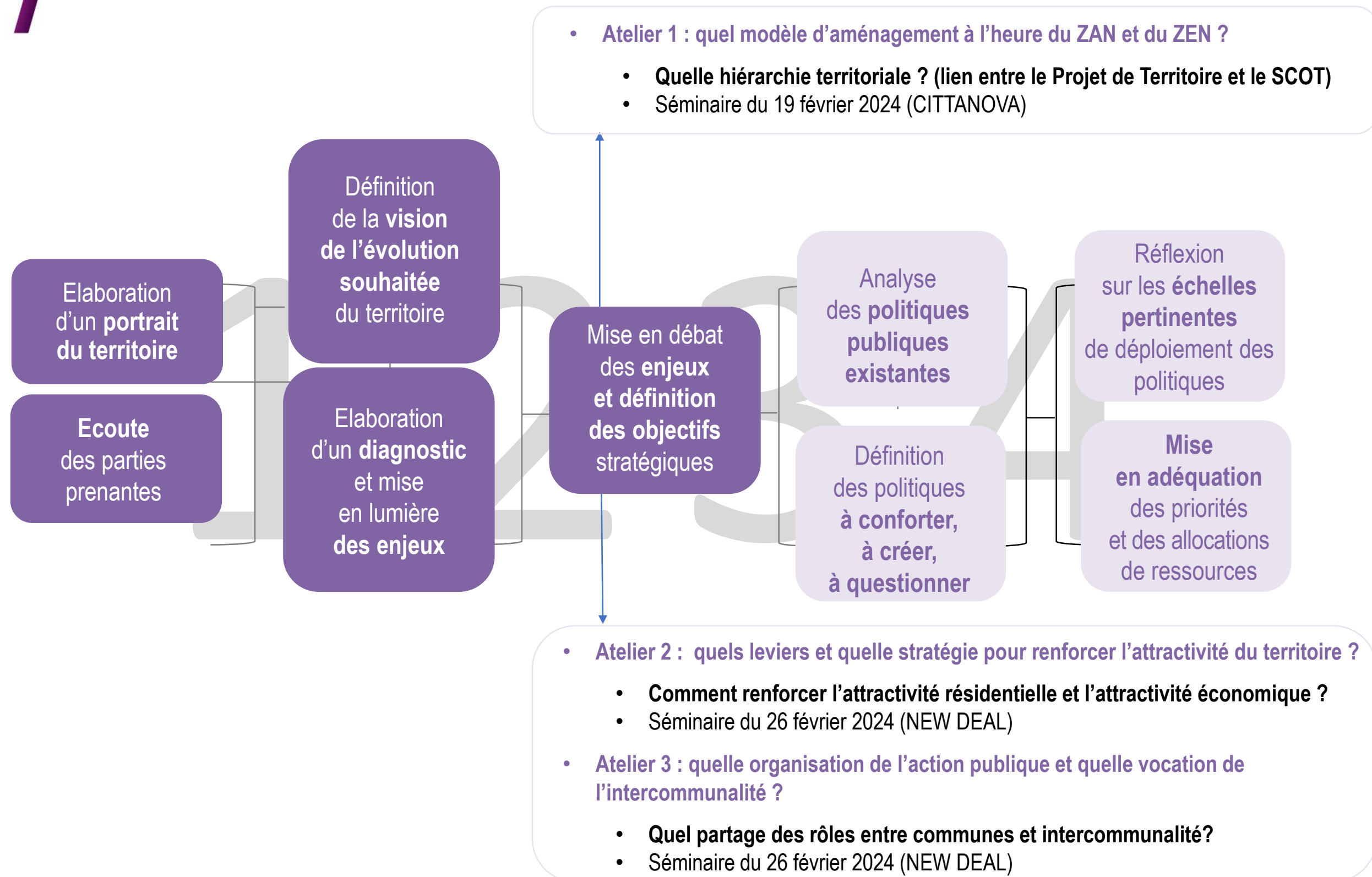


Rappel de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire





Rappel de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire

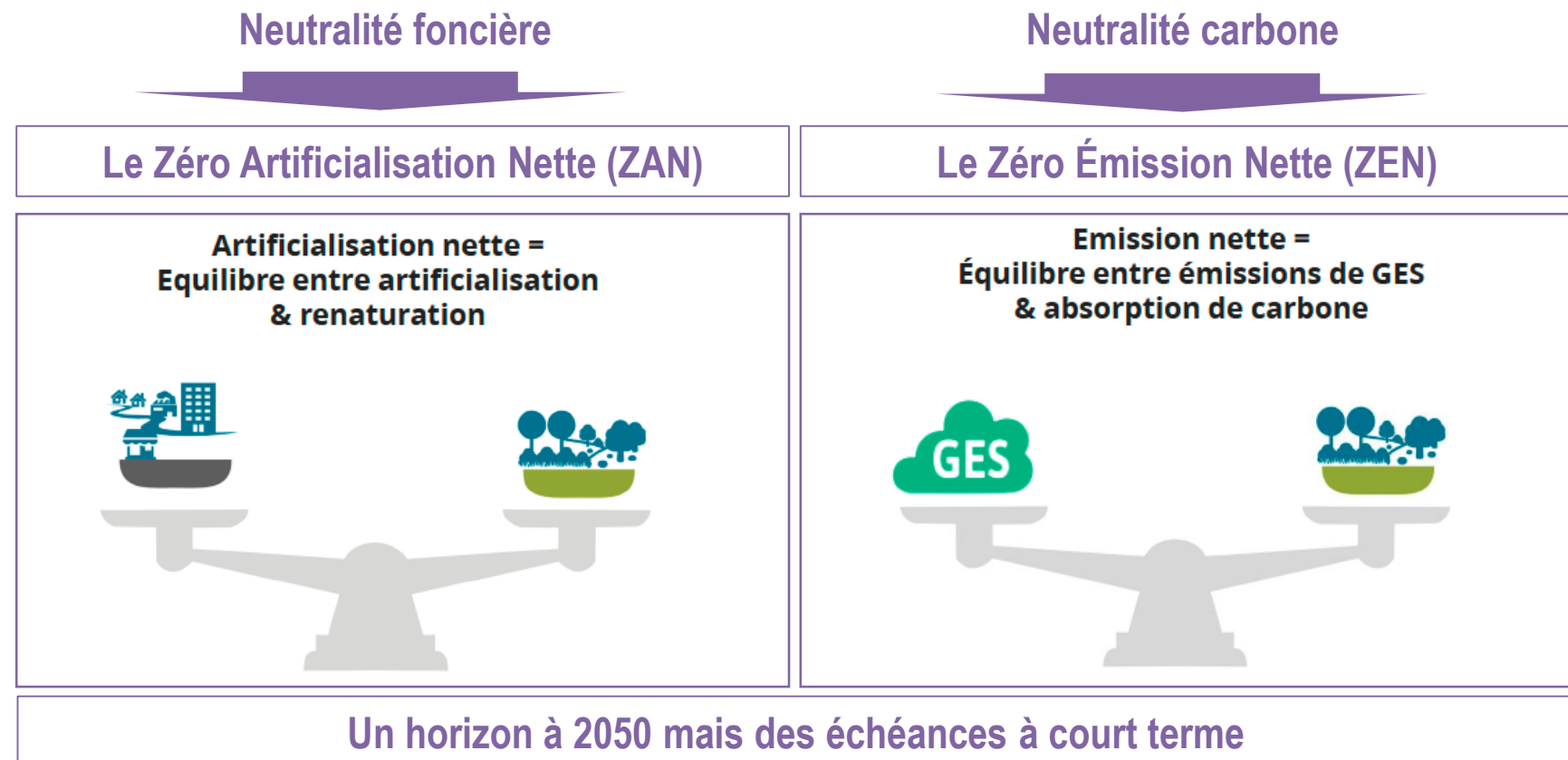




Le contexte dans lequel doit s'inscrire la réflexion

► L'obligation d'inscrire le territoire dans une double trajectoire

*La loi Climat
et Résilience
du 22 août 2021*



La division par 2 de l'artificialisation des sols

- Division par 2 de la consommation d'Espaces Naturels et Forestiers entre 2021 et 2030 avec possibilité de compensation foncière (ZAB) et de territorialisation de l'effort de réduction

La révision/modification des documents d'urbanisme sous peine d'inconstructibilité des zones AU

- SRADDET : 22/11/24
- SCoT : 22/02/2027
- PLU : 22/02/2028

Une garantie communale

- Pour la période 2021-2030, la **surface minimale de 1 ha de consommation** est garantie à toutes les communes qui disposent d'un document prescrit avant le 22 août 2026

Lutte contre les passoires thermiques :

- Diagnostic de Performance Énergétique
 - DPE / G : 2025 (7 % du parc)
 - DPE / F : 2028 (10 % du parc)
 - DPE / E : 2034 (22 % du parc)
- Au regard de la loi, ces logements seront considérés comme indécents et ne pourront plus être loués. Selon les territoires, c'est entre 40 et 50 % du parc.

Diminution des GES liés aux transports :

- Obligation de mise en place d'un ZFE-m (ZFE-mobilité) dans l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025 soit 43 ZFE contre seulement 11 aujourd'hui
- Interdiction de vente des véhicules de plus de 95 g/CO₂/km en 2030.



Le contexte dans lequel doit s'inscrire la réflexion

► L'obligation d'inscrire le territoire dans **une double trajectoire**

*La loi Climat
et Résilience
du 22 août 2021*

Neutralité foncière

Neutralité carbone

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Le Zéro Émission Nette (ZEN)

Une loi clé au service de la **bifurcation environnementale**

- **Le ZAN** : pour la préservation des **fonctions écologiques des sols et de la biodiversité**
- **Le ZEN** : pour la **décarbonation** de l'énergie, de l'économie, de l'habitat et de la mobilité

Qu'est-ce qui se joue avec le ZAN et le ZEN ?

Un changement radical de modèle

- Un changement de **modèle d'aménagement** (la fin de l'urbanisme fonctionnaliste ?)
- Un changement de **contenu des politiques publiques clés** (politique foncière, politique du logement, de l'économie, de la mobilité...)



Le contexte dans lequel doit s'inscrire la réflexion

► Un changement radical **modèle**

➤ Un changement de **modèle d'aménagement** (la fin de l'urbanisme fonctionnaliste ?)

- La fin du zoning et le retour à une **logique de mixité fonctionnelle**
 - La fin du développement de la ville et du village par les franges et le **réinvestissement dans les centralités**
 - La fin de la ville lâche et de l'étalement urbain, **l'intensification urbaine**
 - Le développement d'un **aménagement des courtes distances** permettant une autre mobilité.
- 
- **Redynamiser les centralités** (grandes, moyennes, petites...)
 - **Mixer les fonctions** et massifier les équipements et les services
 - **Redéfinir des hiérarchies** territoriales
 - **Répartir les fonctions**, les équipements et services de manière cohérente avec ces hiérarchies



Le contexte dans lequel doit s'inscrire la réflexion

► Un changement radical **modèle**

Un changement de **contenu des politiques publiques clés**

La politique foncière

- D'une logique de consommation d'espaces vierges à une **logique d'optimisation des espaces déjà bâtis** et de **renouvellement urbain**
- D'une logique de spéculation foncière à une **logique de maîtrise publique du foncier** et de **dissociation avec le bâti**

La politique du logement

- D'une logique de construction neuve à une **logique de réhabilitation / reconfiguration du bâti existant**
- D'une logique de primauté de la maison individuelle ou du grand collectif à une **logique de diversification des formes urbaines** répondant à la diversité des demandes tout au long du parcours de vie

La politique économique

- D'une logique d'aménagement de ZAE en périphérie à une logique de **relocalisation dans les centralités des activités économiques compatibles avec l'habitat**
- D'une logique d'artificialisation de terrains vierges à une **logique de densification des espaces éco, de mutualisation de certaines fonctions (stationnement) et de réhabilitation des friches économiques**

La politique de mobilité

- D'une logique de sur-mobilité à une logique de **diminution des besoins de mobilité** via un aménagement des courtes distances
- D'une logique de mobilité individuelle à une **logique de rééquilibrage avec la mobilité collective et surtout les mobilités alternatives**



Les enjeux issus de la confrontation entre la trajectoire du territoire et la vision

S'agissant de l'aménagement du territoire...

Une concentration de l'emploi mais une dilution de l'habitat :

- Sisteron-Laragne-Serres concentrent 45 % de la population contre 58 % en 1975
- Sisteron-Laragne-Serres concentrent 69 % des emplois contre 63 % en 1975

Une consommation foncière qui reste élevée :

- de 600 m² d'ENAF consommés pour 1 logement supplémentaire

Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension :

- 25 % de la consommation foncière en densification
- 75 % de la consommation foncière en extension

Une mobilité dominée par la voiture individuelle :

- 78,7 % des déplacements domicile-travail

Des émissions de GES supérieures à la moyenne :

- Le routier, premier secteur émetteur de GES (32,74 %)

Des tensions sur la ressource en eau

Une trajectoire qui met en tension le capital environnemental du territoire

Le capital environnemental, premier atout du territoire

Les atouts du territoire selon les habitants :

- La nature, les paysages, l'environnement, le climat
- Le calme, la tranquillité

Les atouts du territoire selon les acteurs :

- La nature, la qualité et la diversité des paysages, le climat

Les atouts du territoire selon les élus :

- Un environnement remarquable et préservé

Les attentes prioritaires selon les habitants :

- Le développement de l'offre de soins et de l'offre de mobilité alternative à la voiture
- La protection de l'environnement et de l'agriculture

Les attentes prioritaires des acteurs :

- Un développement raisonné

L'obligation d'inscrire le territoire dans une double trajectoire :

- Le ZAN : Zéro Artificialisation Nette
- Le ZNE : Zéro Emission Nette

La volonté exprimée par les élus : renforcer l'attractivité et organiser un développement qui concerne l'ensemble des sous-parties du territoire

- Le modèle actuel est-il compatible avec la préservation du capital environnemental du territoire ?
- Le modèle actuel permettra-t-il au territoire d'être au rendez-vous de la sobriété foncière et de la sobriété énergétique imposées par la Loi ?
- L'ambition d'un développement de l'ensemble des parties du territoire est-elle réaliste à l'heure du ZAN et du ZEN ?
- Quelles inflexions apporter au modèle actuel pour une meilleure prise en compte de la question environnementale ?



Les enjeux issus de la confrontation entre la trajectoire du territoire et la vision

S'agissant de l'aménagement du territoire et notamment de la place de Sisteron...

Un territoire largement polarisé par Sisteron et son aire d'influence

- 46,9% des emplois du territoire localisés à Sisteron
- 50,6 % de la population dans l'aire d'attraction de Sisteron
- 52,2 % de la population dans le bassin de vie de Sisteron
- Sisteron, seul centre structurant d'équipements et de services du territoire

Des pratiques du territoire par les habitants qui confirment le statut de ville ressource de Sisteron

- Sisteron, une ville ressource pour l'emploi, les courses alimentaires, les achats d'équipements, les soins de proximité, les soins spécialisés et les loisirs
- Une polarité intermédiaire : Laragne
- Une influence plus limitée de Serres
- Une faible dépendance aux territoires extérieurs

Pour les acteurs socio-économiques, Sisteron constitue la locomotive du territoire

- Hors Sisteron, une dynamique entrepreneuriale plus faible
- Des interrogations sur la capacité de certaines parties du territoire à se développer du fait de leur isolement

Des pratiques territoriales qui dessinent une hiérarchie claire

Des élus qui peinent à s'accorder sur la hiérarchie territoriale et à reconnaître la place de Sisteron

Une place de Sisteron qui fait encore débat parmi les élus

- Une difficulté de certains à reconnaître le rôle de ville-centre
- Une ville qui n'est pas « centrée » dans le territoire, une ville du 04
- La tentation de mettre Sisteron au même niveau que Laragne et Serres (une polarité parmi 3)

Une hiérarchie territoriale pas nécessairement respectée

- Des dynamiques notamment en termes de croissance de population qui ne respectent pas nécessairement la hiérarchie fonctionnelle
- La tentation d'un compromis politique plus que fonctionnel

Une attente forte de solidarité territoriale assimilée à un déploiement homogène des équipements et services (égalité des lieux versus égalité des gens et des usages)

Des acteurs socio-économiques qui notent la persistance de logique de concurrence entre les sous-parties du territoire notamment en matière de commerces et d'équipements

Un territoire composé majoritairement de communes rurales et d'espaces peu denses

- Quelle hiérarchie et quelle armature territoriale ? Quel statut pour Sisteron ?
- Quelle répartition des fonctions, des équipements et services à partir de cette hiérarchie territoriale ?
- Comment le territoire peut-il conforter sa centralité et garantir un accès équitable aux équipements et services ?



Les enjeux issus de la confrontation entre la trajectoire du territoire et la vision

S'agissant la question de l'attractivité...

Une évolution de la population supérieure à la moyenne des 2 départements de référence

- Une dynamique portée par le solde migratoire (+ 0,91 %/an)

Une production de logements supplémentaires qui est inférieure à l'évolution du nombre de ménages

- 0,99 résidence principale supplémentaire pour 1 ménage supplémentaire entre 2009 et 2020

Une part significative de l'offre de logement absorbée par les résidences secondaires et les meublés touristiques

- 21 % du parc constitué par des résidences secondaires contre 9,8 % au niveau national

Une croissance importante de la vacance depuis 2009

Une majorité d'habitants qui considèrent qu'il est difficile de se loger dans le territoire

- 48 % des personnes interrogées considèrent qu'il est difficile de se loger dans le territoire

Des acteurs socio-économiques confrontés à des difficultés de recrutement du fait notamment des difficultés de logement

Le logement, principal frein au développement du territoire

La conviction des élus que c'est l'attractivité économique qui génère l'attractivité résidentielle

Un territoire équilibré entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs même si l'évolution de l'emploi est légèrement négative depuis 10 ans

- 104,8 emplois disponibles pour 100 actifs occupés

Des acteurs socio-économiques qui considèrent que la trajectoire du territoire est bonne même si le développement est concentré

Une économie largement construite sur le développement de l'économie présentielle et la captation de revenus et donc sur le maintien d'une bonne dynamique résidentielle

Des stratégies résidentielles des ménages qui s'émancipent de plus en plus de la proximité immédiate de l'emploi

Des élus qui considèrent que l'attractivité du territoire dépend avant tout de son dynamisme économique et de sa capacité à créer des emplois

- « faire des opportunités d'emploi un levier de l'attractivité résidentielle du territoire »
- Une focalisation de l'attention sur l'économie productive (favoriser l'accueil de petites industries...)

- Quels sont aujourd'hui les **moteurs du développement du territoire** ?
- Quelles conditions et quels leviers pour renforcer l'**attractivité résidentielle du territoire** ?
- Quelles conditions et quels leviers pour renforcer l'**attractivité économique du territoire** ?



Les enjeux issus de la confrontation entre la trajectoire du territoire et la vision

S'agissant de la question de l'organisation de l'action publique

La commune, l'échelon de base

- L'échelon de la proximité
- Des communes qui doivent pouvoir continuer à produire des services
- La nécessité de renforcer les mutualisations horizontales

Une vision partagée de ce que à quoi doit servir l'intercommunalité et de l'articulation avec les communes

- Une intercommunalité au service des communes :
 - Mutualisation et mise en commun de moyens
 - Services et ingénierie aux communes
- Une intercommunalité au service de l'aménagement et du développement du territoire
 - Un rôle d'aménageur
 - Un rôle de développeur

Pour les acteurs socio-économiques, l'intercommunalité, un acteur clé du développement économique

- Créer le contexte le plus favorable au développement économique (habitat, mobilité, services...)
- Accompagner les acteurs éco et faciliter la mise en réseau
- Valoriser et promouvoir le territoire

Une intercommunalité
qui aménage, qui développe,
qui organise les transitions

Un intercommunalité
de service et de solidarité

Pour les élus, un débat sur la répartition des compétences qui n'est pas épuisé

- Les compétences qui ne font pas débat :
 - Economie, tourisme
 - Gestion des déchets
 - ADS
- Les compétences qui font débat
 - Urbanisme/ PLU I
 - Mobilité

La volonté de « faire territoire » et de « faire communauté »

- Redéfinir des priorités stratégiques, se focaliser là où il est possible d'agir et le faire, revenir à du bon sens
- Utiliser le Projet de Territoire pour franchir une étape et mettre en mouvement le territoire
- Accepter de faire des choix même difficiles, savoir dire non

Une notion de solidarité à clarifier

- Solidarité des lieux (les communes)
- Solidarité des gens

- **L'intercommunalité peut-elle être au rendez-vous des services à la population et des investissements structurants** que réclament l'aménagement du territoire, le renforcement de l'attractivité et la bifurcation environnementale ?
- **Quel partage des rôles** entre communes et intercommunalité ?
- **Comment renforcer les mutualisations horizontales** et la coopération entre les communes ?



Atelier n°1 : quel modèle d'aménagement et quelle hiérarchie territoriale ?

(19 février)



Les éléments apportés à la réflexion

► Rappel du contexte dans lequel s'inscrit l'atelier n°1

- Dans la continuité du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) débattu le 10 Octobre 2023 > vers l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

=> **Atelier visant à se positionner sur l'armature territoriale souhaitée à l'échelle de la CCSB**

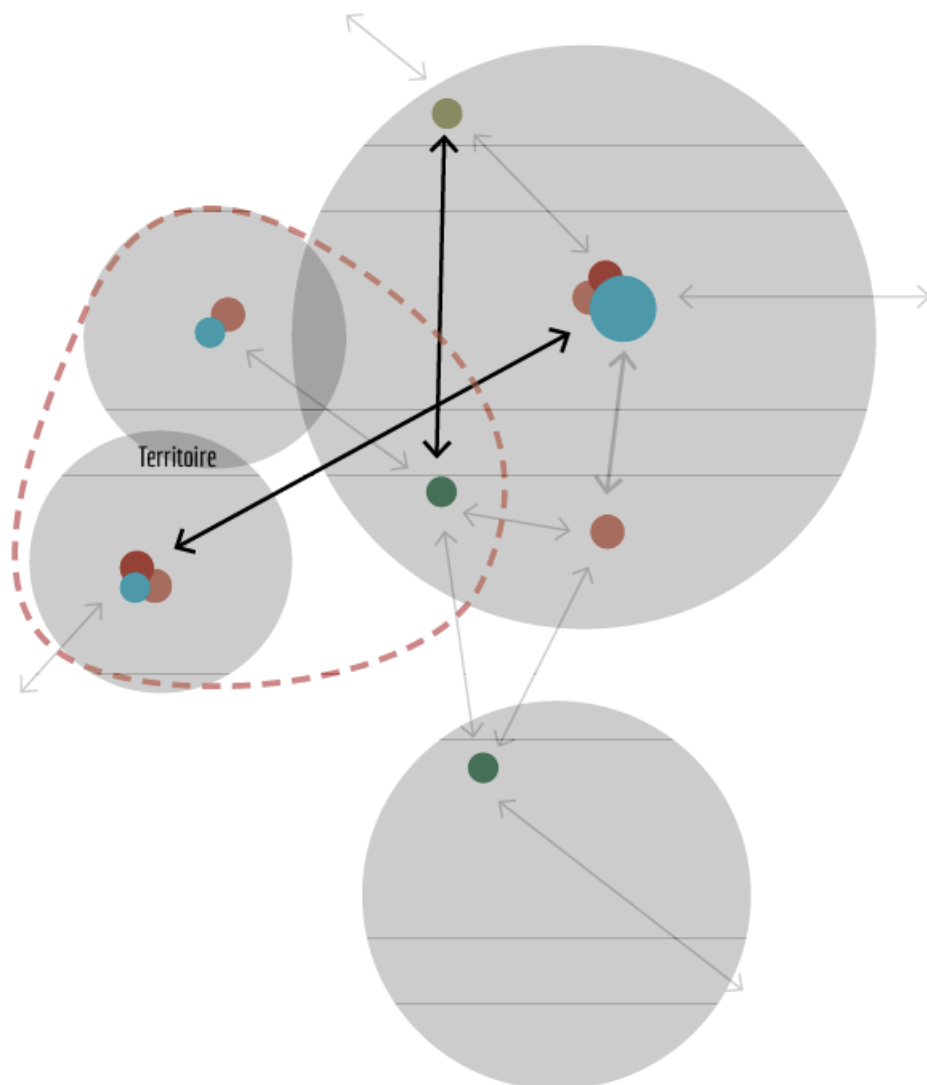
- **Armature territoriale** : une « organisation de territoire voulue », « une vision de projet contextualisée pour chacun de ses niveaux ».

- *Quelle organisation/hiérarchie territoriale ?*
- *Quel rôle à donner pour chacun des niveaux ?*
- *Quelle répartition des fonctions/équipements/services... ?*
- *Quels liens fonctionnels entre les différents niveaux de l'armature ?*
- *Quel degré d'aménagement et de développement pour chacun des niveaux ?*

- Comment préciser les niveaux de l'armature du SCOT ?

Postulat commun : la solidarité territoriale

« Permettre à chaque commune de jouer un rôle dans l'armature et renforcer les liens entre ces dernières »



- Bourgs hiérarchisés (points)
- Relations/flux (lignes)
- Bassins de vie (surfaces)



► Remise en débat de 2 scénarios consensuels

Les 2 scénarios proposés ont été discutés et répondent au principe de « **solidarité territoriale** » :

- **Scénario n°1 à 3 niveaux** > issu du débat du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- **Scénario n°2 à 4 niveaux** > issu des travaux en COPIL sur la base de critères quantifiables

=> Finalité : retenir un scénario d'armature territoriale



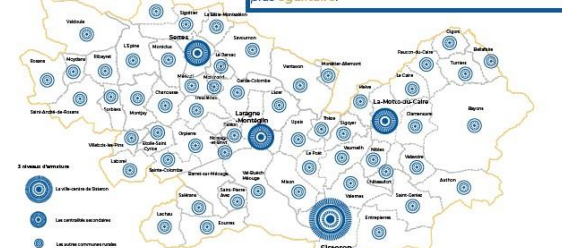
Les éléments apportés à la réflexion

Le déroulé des ateliers

ATELIERS DOO - DEBATTE DE L'ARMATURE TERRITORIALE DU SISTERONNAIS-BUECH

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buech

SCENARIO N°1 (3 niveaux)
Une solidarité territoriale ambitieuse qui vise à renforcer la viabilité des communes rurales au risque d'amorçoir le rôle des « communes relais » : un scénario plus égalitaire.



L'ARMATURE TERRITORIALE

1. Ville-centre de Sison

2. Centres secondaires

3. Autres communes rurales

4. Communes isolées

5. Communes relais

6. Communes relais

7. Communes relais

8. Communes relais

9. Communes relais

10. Communes relais

11. Communes relais

12. Communes relais

13. Communes relais

14. Communes relais

15. Communes relais

16. Communes relais

17. Communes relais

18. Communes relais

19. Communes relais

20. Communes relais

21. Communes relais

22. Communes relais

23. Communes relais

24. Communes relais

25. Communes relais

26. Communes relais

27. Communes relais

28. Communes relais

29. Communes relais

30. Communes relais

31. Communes relais

32. Communes relais

33. Communes relais

34. Communes relais

35. Communes relais

36. Communes relais

37. Communes relais

38. Communes relais

39. Communes relais

40. Communes relais

41. Communes relais

42. Communes relais

43. Communes relais

44. Communes relais

45. Communes relais

46. Communes relais

47. Communes relais

48. Communes relais

49. Communes relais

50. Communes relais

51. Communes relais

52. Communes relais

53. Communes relais

54. Communes relais

55. Communes relais

56. Communes relais

57. Communes relais

58. Communes relais

59. Communes relais

60. Communes relais

ATELIERS DOO - DEBATTE DE L'ARMATURE TERRITORIALE DU SISTERONNAIS-BUECH

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buech

SCENARIO N°2 (4 niveaux)
Une solidarité territoriale équilibrée, ambitieuse et contextualisée à la réalité du territoire : « un scénario opérationnel, faisable et plus équilibré »



L'ARMATURE TERRITORIALE

1. Ville-centre de Sison

2. Centres secondaires

3. Autres communes rurales

4. Communes isolées

5. Communes relais

6. Communes relais

7. Communes relais

8. Communes relais

9. Communes relais

10. Communes relais

11. Communes relais

12. Communes relais

13. Communes relais

14. Communes relais

15. Communes relais

16. Communes relais

17. Communes relais

18. Communes relais

19. Communes relais

20. Communes relais

21. Communes relais

22. Communes relais

23. Communes relais

24. Communes relais

25. Communes relais

26. Communes relais

27. Communes relais

28. Communes relais

29. Communes relais

30. Communes relais

31. Communes relais

32. Communes relais

33. Communes relais

34. Communes relais

35. Communes relais

36. Communes relais

37. Communes relais

38. Communes relais

39. Communes relais

40. Communes relais

41. Communes relais

42. Communes relais

43. Communes relais

44. Communes relais

45. Communes relais

46. Communes relais

47. Communes relais

48. Communes relais

49. Communes relais

50. Communes relais

51. Communes relais

52. Communes relais

53. Communes relais

54. Communes relais

55. Communes relais

56. Communes relais

57. Communes relais

58. Communes relais

59. Communes relais

60. Communes relais

- Présentation des « documents supports » par table:

2 planches A1 :

- Scénario n°1 à 3 niveaux
- Scénario n°2 à 4 niveaux

Contenu : représentation graphique de l'armature proposée, la nomenclature littérale, les effets narrés du scénario, synthèse force/opportunités/faiblesses/menaces

2 planches d'analyse des critères cartographiés : justifier les propositions/orienter les choix.

Une analyse multicritère fine reposant sur la base de données statistiques issues du territoire intercommunal, départemental et du gouvernement.

- Critère 1 : polarités attractives
- Critère 2 : polarités d'enseignement
- Critère 3 : polarités touristiques
- Critère 4 : poids démographique et consommation foncière
- Critère 5 : services et équipements
- Critère 6 : mobilités

ATELIERS DOO - DEBATTE DE L'ARMATURE TERRITORIALE DU SISTERONNAIS-BUECH

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buech

Déroulé des ateliers

CONTEXTE DES ATELIERS

Le Sisteronais-Buech a adopté son PAS le 10 octobre dernier. Il est aujourd'hui question de remettre en débat l'armature territoriale du PAS afin d'arriver vers une meilleure répartition des objectifs à l'échelle des communes de la CCSSB. Pour rappel, l'axe n°5 du PAS vise à renforcer la solidarité territoriale, à travers laquelle il est question de permettre à chaque commune de jouer un rôle dans l'armature et renforcer les liens entre ces dernières. L'armature territoriale implique des degrés d'aménagement/développement différents des communes selon les niveaux de l'armature.

Le travail de l'armature territoriale s'appuie sur les réalités existantes du territoire de la CCSSB et veut projeter les dynamiques futures. Pour cela, une analyse multicritère a été réalisée finement sur la base de données statistiques issues du territoire intercommunal ou départemental mais aussi des open-sources du gouvernement. Les cartes présentées pendant les ateliers synthétisent graphiquement cette analyse de données.

CO-CONSTRUIRE L'ARMATURE TERRITORIALE



BILAN

» Préférez-vous un scénario en 3 niveaux ou 4 niveaux ?

» Quelle place souhaitez-vous attribuer à Sisteron ?

» Quel scénario d'armature choisissez-vous ?

» Etes-vous d'accord avec le nom des niveaux proposés ? Si non, comment voulez-vous les nommer ?

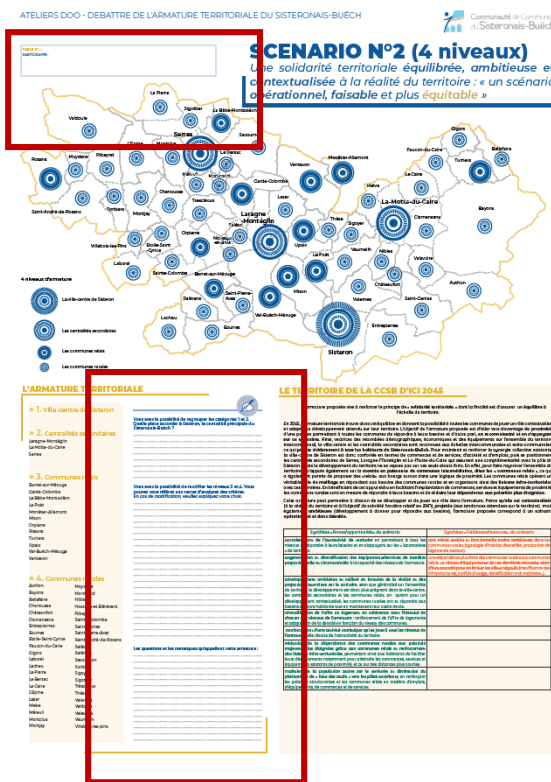
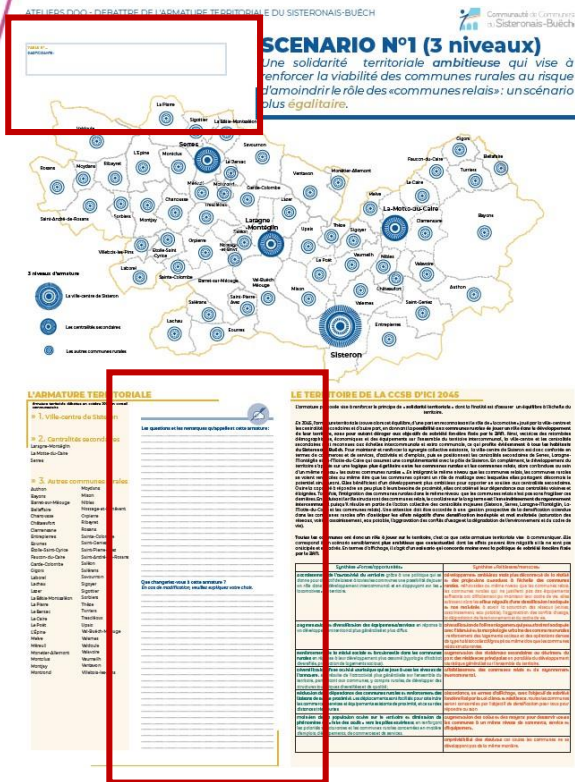
- 1.
- 2.
- 3.
- 4.





Les éléments apportés à la réflexion

Le déroulé des ateliers



Présentation des consignes pour le bon déroulé de l'atelier :

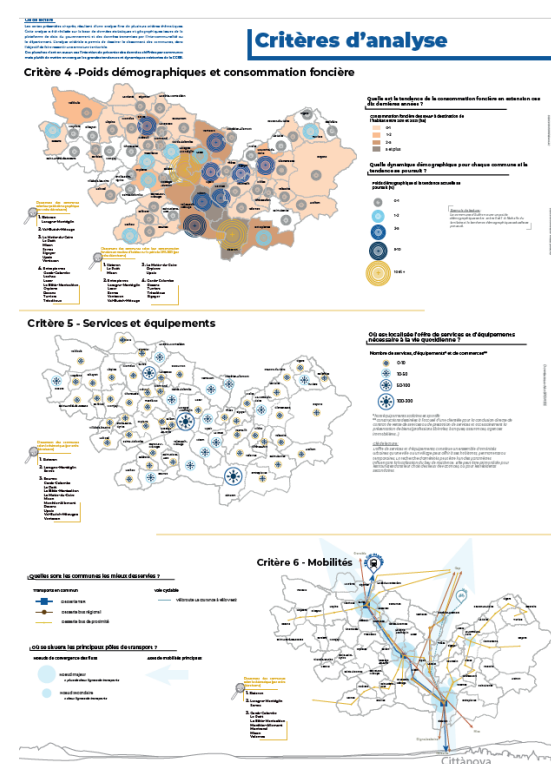
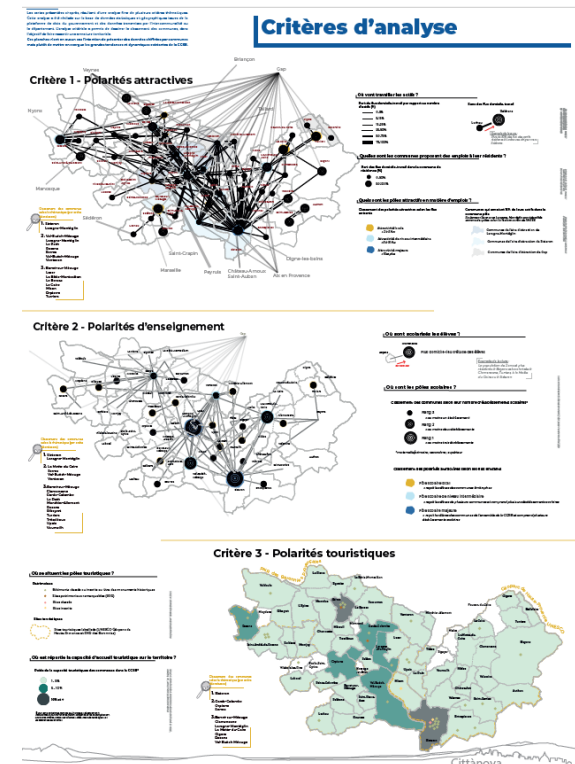
TEMPS 1 : travail autour des scénarios n°1 et 2 (2 X 45 minutes) :

- Temps de travail collectif autour du scénario 1 (45min)
- Temps de travail collectif autour du scénario 2 (45min)

Prise de connaissance des planches + échanges collectifs par table en vue d'une restitution collective par table (désignation d'un interlocuteur unique), renseigner la planche du scénario (encart)

TEMPS 2 : bilan et restitution de l'armature

- Synthétiser les échanges > renseigner le bilan/fiche A3 (encart)
- Désigner un interlocuteur unique par table pour restituer à l'oral les arbitrages débattus (5 minutes par table).
- Remise des documents renseignés au bureau d'études.



ATELIERS DOO - DEBATTE DE L'ARMATURE TERRITORIALE DU SISTERONAIS-BUËCH



Déroulé des ateliers

CONTEXTE DES ATELIERS

Le Sisteronais-Buëch a adopté son PAS le 10 octobre dernier. Il est aujourd'hui question de remettre en débat l'armature territoriale du PAS afin d'arriver vers une meilleure répartition des objectifs à l'échelle des communes de la CCSD. Pour rappel, l'axe n°3 du PAS vise à renforcer la solidarité territoriale, à travers laquelle il est question de permettre à chaque commune de jouer un rôle dans l'armature et renforcer les liens entre ces dernières. L'armature territoriale implique des degrés d'aménagement/développement différents des communes selon les niveaux de l'armature.

Le travail de l'armature territoriale s'appuie sur les réalités existantes du territoire de la CCSD et veut protéger les dynamiques futures. Pour cela, une analyse multicritères a été réalisée prenant en compte les données statistiques issues du territoire intercommunal ou départemental mais aussi des open-sources du gouvernement. Les cartes présentées pendant les ateliers synthétisent graphiquement cette analyse de données.

CO-CONSTRUIRE L'ARMATURE TERRITORIALE

INTRODUCTION
Séminaire du SCOT - ateliers armature territoriale

TEMPS 1 - GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR DU SCENARIO 1
Les élus prennent connaissance des planches et sont invités à échanger puis modifier l'armature proposée pour le scénario 1

TEMPS 2 - GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR DU SCENARIO 2
Les élus prennent connaissance des planches et sont invités à échanger puis modifier l'armature proposée pour le scénario 2

TEMPS 3 - BILAN ET RESTITUTION DE L'ARMATURE
Les élus sont invités à synthétiser leurs échanges. Un rapporteur restitue alors à l'oral devant l'ensemble des groupes les arbitrages débattus.

BILAN

» Préférez-vous un scénario en 3 niveaux ou 4 niveaux ?

» Quelle place souhaitez-vous attribuer à Sisonois ?

» Quel scénario d'armature choisissez-vous ?

» Êtes-vous d'accord avec le nom des niveaux proposés ? Si non, comment voulez-vous les nommer ?

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____